



AMBASSADE DE FRANCE AU
ROYAUME-UNI

SERVICE CULTUREL

LA CONSEILLERE CULTURELLE ADJOINTE

Plan Ecole



Londres, le 14 mars 2018

Assemblée générale du Plan Ecole

Réunion du 7 mars 2018, 16h-18h

17 Queensberry Place – Médiathèque de l’Institut français

Ordre du jour :

Objectif 1 :

- Bilan de la rentrée 2017-2018
- Prévisions pour la rentrée 2018-2019 : premier bilan des campagnes d’inscription
- Nouvelles orientations pour le réseau scolaire français à Londres

Objectif 2 :

- Point sur le développement de sections bilingues francophones dans le système éducatif britannique
 - o LabelFrancEducation
 - o Projet d’ouverture d’une section bilingue à Newham

Objectif 3 :

- Point sur le réseau FLAM

François Revardeaux, Ministre-Conseiller, et Claudine Ripert-Landler, Conseillère Culturelle, ont souligné l'importance du Plan Ecole. Dans un contexte qui a évolué et est aujourd'hui marqué par des incertitudes et inquiétudes liées notamment au Brexit, il est essentiel de conserver l'esprit collectif, positif et constructif du Plan Ecole. Ses objectifs ont été rappelés :

Objectif 1 :

L'objectif de création de nouvelles places dans l'enseignement français au Royaume-Uni a été largement atteint grâce à l'ouverture de deux établissements : le Collège Français Bilingue de Londres (CFBL) en 2011 et le Lycée International de Londres Winston Churchill (LIL) en 2015. A ces deux établissements se sont ajoutées l'Ecole internationale franco-anglaise (EIFA) de la Mission Laïque Française en 2013 et l'Ecole Jeannine Manuel en 2015. Ces établissements ont permis la création de plus de 2 500 places dans le réseau scolaire français à Londres.

- **Bilan de la rentrée 2017-2018**

6 580 élèves sont scolarisés dans les niveaux homologués des écoles françaises de Londres pour l'année scolaire 2017/2018, ce qui correspond à une augmentation globale de plus de 340 élèves notamment liée à l'ouverture des classes de Terminale au LIL et à l'homologation de l'Ecole Jeannine Manuel (de la petite section de maternelle à la 6^{ème}). Cette augmentation masque cependant un certain tassement dans les niveaux de quelques écoles en particulier en maternelle et en primaire.

De manière générale, nous avons pu noter une baisse du nombre d'arrivées à Londres à l'été 2017.

Lycée français Charles de Gaulle (LFCG) : légère baisse globale des effectifs au LFCG et diminution du nombre de refus : de 700-750 en 2012 à 150 en 2017.

Une diminution est également observée en maternelle. Cette tendance conduira à la rentrée prochaine à la suppression de deux demi-sections en moyenne et grande section de maternelle ainsi qu'à la création d'une division de petite section dans les écoles André Malraux et Marie d'Orliac.

Lycée international de Londres Winston Churchill : ouverture à la rentrée 2017 des premières sections de Terminale pour un total de 135 élèves. Cette génération 2000 sera plus difficile à remplacer pour des raisons démographiques.

CFBL : l'établissement peut accueillir 700 élèves de la moyenne section à la 3^{ème}. Depuis 2 ans, notamment après l'ouverture du LIL, le CFBL fait face à une diminution de ses effectifs, cette baisse entraînant une augmentation des frais de scolarité.

Au vu de la situation actuelle du CFBL, la question se pose concernant la possible mise en œuvre d'une politique de réduction des effectifs enseignants.

L'Ecole des Petits : L'Ecole se réjouit de l'ouverture d'une classe de petite section à l'école Marie d'Orliac. En effet depuis 1 ou 2 ans, on notait le départ de certains élèves vers l'Ecole Holy Cross et cela entraînait des difficultés au regard des règles d'affectation pour l'entrée en 6^{ème} à Charles de Gaulle.

Pour le primaire (*L'Ecole de Battersea*), un quart des élèves se dirigent vers le système anglais à la fin du CM2.

EIFA : l'école scolarise 350 élèves au total, elle accueille un public plus international : environ 50/60 % des effectifs.

La Petite Ecole Française : diminution générale des effectifs. La décision a été prise d'augmenter le niveau d'anglais en maternelle pour l'année 2018/2019 afin d'être plus attractif auprès du public anglais et international.

L'Ecole Jeannine Manuel n'est pas représentée à cette réunion.

- **Prévisions pour la rentrée 2018-2019 : premier bilan des campagnes d'inscription**

LFCG : La décrue va se poursuivre l'année prochaine avec la fermeture de 3 divisions : CM2, 6ème et 3ème.

La section britannique doit être confortée : 90 candidatures pour 64 places. L'année dernière, il y avait un sous-effectif de 9 places pour l'entrée en 3^{ème} GCSE.

La situation reste par ailleurs tendue à l'entrée en 6^{ème} malgré un surbooking à plus de 15 %. *Point sur la commission d'affectation du 31 janvier 2018* : 350 places sont offertes en 6^{ème} au LFCG dont 280 sont d'ores et déjà retenues par la montée d'élèves des écoles du groupe Charles de Gaulle. 70 places ont été proposées aux écoles partenaires pour 90 candidatures. A la suite de cette commission, 27 fratries et 43 élèves ont été acceptés au LFCG, 18 demandes n'ont pas pu être satisfaites. Il est à noter que l'année dernière, 35 demandes n'avaient pas été satisfaites conduisant à la création d'une classe de 6^{ème} supplémentaire.

Cette année, la situation semblait a priori moins tendue, cependant les familles ont moins diversifié leurs demandes. Il est donc nécessaire d'inciter les familles à diversifier leurs choix.

Il n'y a pas eu de modification substantielle des critères d'affectation, le LFCG a néanmoins décidé de favoriser les fratries en inscription pour les élèves venant de France ou de l'étranger.

Des questions ont été soulevées concernant la commission d'affectation et son impact sur les inscriptions dans les différents établissements. Cette commission est parfois appelée à tort par les parents la « commission d'affectation commune », or elle concerne en premier lieu le LFCG, les autres écoles étant indépendantes.

Cette année, les choix 2 et 3 ont parfois été confirmés avant les résultats de la commission du LFCG, ce qui a entraîné des conséquences négatives pour les parents d'élèves, certains devant payer des frais de scolarité anticipés pour sécuriser leur place dans un établissement.

Le CFBL a fait le choix de commencer sa campagne d'inscription avant la commission du LFCG afin d'assurer aux parents qui le souhaitent vraiment une place dans l'établissement. Ce choix a notamment été motivé par la volonté de remplissage.

LIL : une réflexion est en cours au Lycée pour l'ouverture d'une demi-classe de moyenne section. Le Board du LIL réfléchit également à des moyens d'aider financièrement les familles, le Lycée et le Board étant parfaitement conscients de l'effort financier demandé et des disparités existantes dans le réseau scolaire français.

CFBL : les prévisions pour l'année prochaine sont en demi-teinte, néanmoins la campagne d'inscriptions n'est pas encore terminée.

Ecole internationale de Londres Jacques Prévert : l'école Jacques Prévert est le seul établissement conventionné au Royaume-Uni à la suite du déconventionnement du CFBL l'année dernière. L'établissement tourne à effectif constant. La direction note que l'école est davantage susceptible d'accueillir des élèves issus du système anglais.

L'Ecole des Petits : la localisation de l'Ecole de Battersea (école la plus au Sud du réseau) est une problématique récurrente. Il est difficile pour les familles n'ayant pas obtenu de place en 6^e au LFCG d'inscrire leurs enfants au CFBL ou LIL en raison de la distance géographique. L'école connaît par conséquent des difficultés de remplissage car les parents n'ont plus la garantie que leurs enfants intégreront le LFCG en 6^{ème}. 5 enfants vont quitter le réseau par manque de place au LFCG. Lorène Lemor, Conseillère Culturelle adjointe, a reçu 6 familles concernées et se tient à la disposition des parents d'élèves et des chefs d'établissement pour toute information complémentaire.

Il est rappelé qu'il y a eu moins de diversification des vœux cette année de la part des parents engendrant une hausse (non anticipée) des demandes au LFCG.

En 2020, la situation devrait être moins tendue dans la mesure où le LFCG ferme une division par an.

EIFA : 323 élèves sont attendus à l'EIFA pour l'année 2018/2019. Au collège (niveau non homologué), on recense 29 élèves cette année, 60 élèves sont attendus pour l'année prochaine.

Les niveaux en primaire se remplissent très bien : fermeture des inscriptions pour les classes de moyenne et grande section et le CE1.

Des questions relatives à la carte scolaire ont été soulevées à plusieurs reprises concernant notamment l'orientation des élèves du CFBL vers le LIL après la 3^{ème}.

Ces deux établissements ont été créés pour répondre à la forte demande des familles et permettre aux élèves de rester dans le système scolaire français, ces derniers étant auparavant obligés de retourner dans le système anglais en raison du manque de places au LFCG.

Les fratries et les élèves boursiers constituent toutefois une exception dans la mesure où ils ont la possibilité d'aller au LFCG, le montant des bourses étant plafonné sur les frais de scolarité pratiqués au LFCG.

En 2016, la Charte des établissements scolaires français de Londres a été actualisée et amendée, réitérant la règle de non-transfert : un enfant scolarisé dans une école du réseau a vocation à poursuivre sa scolarité dans ce même établissement jusqu'à la fin du cursus homologué proposé. A la demande des parents d'élèves, cette règle a été légèrement assouplie il y a deux ans laissant place à la règle du double accord : un transfert exceptionnel est possible sous réserve de l'accord des chefs d'établissement d'abord de départ, puis d'arrivée.

Cette Charte 2016-2019 est toujours en vigueur ; si toutes les difficultés n'ont pas disparu, elle permet néanmoins d'en réduire le nombre et de veiller à la bonne entente au sein du réseau.

Le LIL a été créé initialement pour les élèves du CFBL qui n'avaient pas de place au LFCG. Le LIL a une capacité maximale de 1 250 places : le nombre d'élèves dans l'établissement a un impact financier pour ce dernier puisque moins il y a d'élèves, plus les coûts seront élevés.

Il est essentiel de se réjouir de la diversité de l'offre proposée par les divers établissements. Le LIL mise quant à lui sur une ouverture à l'international avec *l'International programme* qui conduira à l'IB : ce programme sera ouvert aux élèves de Première dès la rentrée 2019. A partir de la 6^{ème}, *l'English International Track* sera proposé en parallèle du cursus français, 70% de l'enseignement sera effectué en anglais. Ces offres ont vocation à internationaliser l'établissement et s'inscrivent en complément de l'offre du LFCG.

La question du libre choix de l'établissement par les familles a été soulevée par des parents d'élèves, les établissements proposant des offres pédagogiques différentes.

L'Ecole bilingue se trouve au carrefour entre plusieurs établissements. Pour la rentrée 2018, elle compte 5 demandes au LFCG, 2 à l'Ecole Jeannine Manuel, 4 au CFBL, 2 orientations dans le système anglais et 2 départs. Les parents ont ainsi le choix en fonction de la diversité de l'offre pédagogique et des certifications proposées (baccalauréat français, OIB, IB ...).

Le marché éducatif sur Londres s'est par conséquent largement diversifié, ce qui représente un atout pour le réseau. La diversité est un facteur essentiel de réussite, chaque famille et chaque parcours d'études étant différent.

Concernant le manque de choix pour les familles, il a été rappelé que Londres possède un dense réseau de 13 établissements homologués, situation unique au monde. Tous ces établissements homologués suivent les mêmes programmes de l'Education nationale. La qualité d'enseignement est équivalente de même que les objectifs de préparation aux diplômes français tels que le Brevet des collèges et le Baccalauréat. Les professeurs de ces établissements viennent en grande partie de France (professeurs des écoles, professeurs certifiés, agrégés, etc.). Par conséquent, le seul élément qui différencie les écoles se trouve être le projet d'établissement.

L'inscription en école britannique doit également rester une alternative envisageable pour les familles.

- **Nouvelles orientations pour le réseau scolaire français à Londres**

Les membres de l'assemblée ont été unanimes pour apprécier les efforts et progrès réalisés dans le cadre du Plan Ecole.

Les représentants des parents d'élèves ont toutefois tenu à souligner la problématique des frais de scolarité. La qualité de l'enseignement dispensé n'a, à aucun moment, été remise en question mais on note l'inquiétude des parents quant à l'augmentation de ces frais.

Au LIL et au CFBL, il est essentiel de savoir que les frais de scolarité supportent les efforts immobiliers des établissements, ce qui n'existe que partiellement au LFCG (les trois sites de Wix, Fulham et Ealing étant des locations) et peut nourrir une frustration.

L'objectif de tout établissement est de pouvoir proposer un enseignement à moindre coût, ce dernier étant en partie lié au taux de remplissage.

Au sein des établissements, les sources de revenus doivent être diversifiées, des financements du secteur privé et du fundraising peuvent être des alternatives à considérer.

Dans le contexte du Brexit et au vu des nouvelles attentes et problématiques auxquelles nous faisons face à l'heure actuelle, il est important de s'assurer que les stratégies mises en place assurent la pérennité de tous les établissements. L'évolution actuelle de la croissance modifie la trajectoire prévue au départ.

Or, la croissance du réseau est tout d'abord une croissance collective, le Plan Ecole a jusqu'à présent permis l'ouverture de nombreuses places supplémentaires, répondant de manière satisfaisante aux problèmes identifiés précédemment. Il est désormais nécessaire de permettre à tous les acteurs de réfléchir ensemble pour assurer une gestion des flux de remplissage.

Le contexte est marqué par la difficulté de prédire les évolutions à court terme.

Sophie Routier, conseillère consulaire et trustee de French Scholarship Foundation (FSF), a rappelé qu'initialement le Plan Ecole prévoyait 17 divisions de chaque classe sur la totalité du paysage londonien et souhaiterait qu'un bilan puisse être fait afin d'avoir une vision actualisée de l'ensemble du réseau. La conseillère culturelle adjointe a répondu favorablement à cette proposition en insistant sur la flexibilité et l'adaptation demandée aux écoles dans le but de maintenir un certain équilibre.

Des demandes ont été exprimées pour remettre en place le groupe « flux » permettant de travailler sur le schéma des effectifs et des flux. Il est cependant important de garder en tête que les données du nombre d'élèves en CM2 sont purement indicatives et qu'il est fréquent que les parents d'élèves changent d'avis entre le début et la fin de l'année.

Une autre difficulté tient à la composition des effectifs d'élèves : 80 % des élèves du réseau sont de nationalité française. Un travail doit donc être engagé pour que les établissements scolaires français de Londres jouent également le jeu de l'influence et du rayonnement de l'enseignement français auprès des populations internationales.

Olivier Bertin, conseiller consulaire, est intervenu pour présenter l'impact profond du Brexit et l'entrée dans une situation de crise qui a vocation, selon lui, à perdurer. Il est par conséquent temps de prendre conscience que nous nous trouvons aujourd'hui dans un système concurrentiel avec les écoles britanniques et qu'il est donc essentiel de s'inspirer du modèle britannique pour attirer un public plus international.

➤ L'objectif 1 a été largement atteint.

L'esprit de transparence et la mise en place de critères communs connus de tous est une méthode de travail qu'il convient de conserver afin de fluidifier la communication entre les différents acteurs.

Il est aujourd’hui indispensable de ranimer l’état d’esprit solidaire et collectif du Plan Ecole. Si le dialogue avec l’ensemble des acteurs concernés a perduré et vit au quotidien, depuis 2 ans, le Plan Ecole se trouvait dans une période de transition ; de nouveaux défis conduisent aujourd’hui à retrouver ensemble des solutions.

Objectif 2 :

- **Point sur le développement de sections bilingues francophones dans le système éducatif britannique**

Au contraire des deux autres objectifs, celui-ci n’a été que partiellement atteint en raison de difficultés d’ordre politique et systémique liées à la forte autonomie des établissements britanniques et à un certain manque de volontarisme politique. On constate cependant une prise de conscience de l’importance de l’ouverture linguistique de la part des autorités britanniques dans le contexte du Brexit.

Le Poste diplomatique suit et accompagne une dizaine d’établissements enseignant le français de manière renforcée avec DNL (disciplines non linguistiques enseignées en français).

- LabelFrancEducation

Pour la première fois au Royaume-Uni, un établissement, l’école *Shaftesbury Park Primary School*, est en 2018 candidat au LabelFrancEducation. Ce label du ministère français des Affaires étrangères a été créé en 2012 et valorise les établissements dont au moins 20 % de l’enseignement est réalisé en français, il représente 209 établissements rassemblant près de 200 000 élèves dans le monde entier.

Une autre piste évoquée pour le développement du français au sein des établissements britanniques pourrait être de trouver des écoles « voisines » des établissements français (dans un périmètre géographique cohérent) prêtes à jouer le jeu pour l’enseignement du français et ainsi pouvoir leur prêter des professeurs. Cette initiative s’inscrit dans une volonté de créer des synergies entre établissements français et britanniques.

Les données géographiques propres aux grandes évolutions de la ville de Londres sont également un élément de contexte à prendre en compte dans le développement de ces politiques en faveur du bilinguisme. A titre d’exemple, Wembley accueille le plus grand projet de constructions résidentielles d’Europe suscitant la venue de 15 000 à 20 000 nouveaux habitants dans le quartier.

- Projet d’ouverture d’une section bilingue à Newham

Un dossier avait été déposé en 2016 auprès du DfE pour l’ouverture d’une free school dans le quartier de Newham, or le gouvernement a pris la décision de suspendre toute nouvelle vague d’accréditation de free schools.

Dans ce contexte, une solution alternative a été trouvée avec le projet d’implanter des sections bilingues au sein même d’établissements existants à Newham, 20% de la population de ce quartier étant francophone. L’objectif de ce projet est de créer des poches d’intérêt de francophonie et de francophilie.

- Le développement de sections bilingues francophones dans le système britannique reste une priorité dans le contexte actuel du Brexit.

Objectif 3 :

- **Point sur le réseau FLAM**

Christian Ravel, ancien président du Parapluie FLAM, présente le réseau FLAM en l'absence de Joëlle Simpson, actuelle présidente du Parapluie.

Le réseau FLAM au Royaume-Uni est le premier réseau FLAM au monde avec 50 structures dont 45 sont membres du Parapluie FLAM : 2 écoles FLAM ont ouvert récemment, à Liverpool et à Notting Hill. 3 autres écoles FLAM ont quant à elles fermé (à Cheltenham, Brighton et Roehampton) en raison du départ de leurs directrices pour la France. 8 nouveaux projets sont en cours.

Les effectifs sont en augmentation de 10 à 12 % ; on note en revanche une baisse du nombre de candidatures chez les enseignants, une dizaine d'enseignants de France ayant renoncé à leur projet de venir s'installer en Angleterre.

La convention signée en 2013 entre le Parapluie FLAM et le CIEP n'a pas été renouvelée, les formations continuent toutefois d'être assurées et le calendrier des formations est maintenu pour 2018. Les webinaires seront livrés en septembre 2018.

La première formation 2018 s'est tenue le 4 février dernier, la prochaine est programmée à Leeds le 18 mars, cette journée régionale permet aux associations les plus au Nord de rencontrer les membres du Comité du Parapluie et d'échanger sur les thématiques et les réussites propres à chaque structure. Le Parapluie FLAM travaille également à former ses professeurs et intervenants à la sécurité des enfants : 27 enseignants ont passé le brevet de secourisme en milieu scolaire.

Le Parapluie FLAM se propose d'informer les familles si des places sont disponibles dans les établissements scolaires français et bilingues, il est également possible pour les enseignants qualifiés exerçant dans le réseau FLAM d'effectuer des remplacements ponctuels dans les écoles primaires et secondaires homologuées.

David Gassian, directeur du primaire au CFBL, a réitéré la proposition de former les enseignants FLAM dans les établissements du réseau. Cette proposition pourrait être discutée à l'avenir afin d'adapter ces formations aux FLAM.

Il est par conséquent important de mutualiser les ressources et les efforts et ainsi s'inscrire dans une stratégie de complémentarité entre les deux réseaux.

Les écoles FLAM peuvent également former aux certifications en français : en 2016/2017, on note 100 % de réussite aux examens pour les 40 inscrits au DELF/DALF.

Le Comité de Pilotage du Plan Ecole se réunira prochainement sous la présidence de l'Ambassadeur et en présence d'un représentant à haut niveau de l'AEFE, ainsi que d'un représentant de la DGM (Ministère des Affaires étrangères). L'objectif, rappelé à plusieurs reprises au cours de cette Assemblée générale, est de faire perdurer l'esprit du Plan Ecole grâce à un dialogue constructif et constant entre les diverses parties prenantes.

L'Ambassadeur s'est exprimé le 8 mars 2018 sur le Plan Ecole dans la Newsletter du Consulat, également consultable en ligne : <https://uk.ambafrance.org/Notre-Plan-Ecole-est-devenu-un-exemple>